

L'Archer

Journal de l'Union des Associations d'Archers du Nord de la France

Réalisation : DIDAC-INFO62 - Pascal KACZMARSKI - 382, Le BIBROU - 62575 HEURINGHEM
06-81-81-71-16 - didac.info62@orange.fr <http://www.journal-archer.fr>

Calendrier des Tirs

SEPTEMBRE:

Ven	6	Hondschoote .S. (Nuit)
Sam	7	REXPOEDE .C. / HONDEGHEM .C. / Calais .S. (Chpt Côte Opale)
Dim	8	SERQUES .C. / BERTHEN .C. / ESQUELBECQ .C.
Lun	9	Houle .S.
Ven	13	St Martin Lez tatinghem .S. (Nuit)
Sam	14	HERZEELE .C. (Finale Coupe Waëls) / Mouille .S. / Eecke .S.
Dim	15	WATTRELOS .C. (Féd) / EPERLECQUES Centre .C. / OUDEZEELE .C.
Lun	16	St Martin Lez tatinghem .S.
Sam	21	EPERLECQUES Centre .C. (Finale Coupe des Coupes) / HOYMILLE .C.
Dim	22	GHYVELDE .C. / GODE .C.
Lun	23	LUMBRES .C.
Mer	25	Bray Dunes .S. (Chpt Littoral)
Sam	28	LIEVIN .C. / Renescure .S. / Dunkerque All .S. (Chpt Maritime)
Dim	29	LIEVIN .C. / Bayenghem .S.

OCTOBRE

Mer	2	Hazebrouck .S.
Sam	5	PETITE SYNTHE .C. (Finale Pharaon's Cup) / Wismes .S.
Dim	6	LOON PLAGE .C. / LONGUENESSE .C.
Mer	9	Hazebrouck .S.
Ven	11	Calendrier des Tirs 2020 -17 H 30 / 19 H -
Sam	12	BOESCHEPE .C. / Cappelle La Grande .S.
Dim	13	ESTAIRES .C. / Longuenesse .S.
Lun	14	Fletre .S.
Mer	16	Hazebrouck .S.
Sam	19	HONDSCHOOTE .C. / Ruminghem .S.
Dim	20	MERVILLE .C.
Mer	23	Hazebrouck .S.
Sam	26	Saint VENANT .C. / Millam .S.
Dim	27	MERRIS .C.

NOVEMBRE:

Ven	1	Lumbres .S.
-----	---	-------------

ANNONCE DE LONGUENESSE

Mesdames, Messieurs,

Le tir initialement prévu le samedi 14 septembre 2019 à Longuenesse est annulé. En effet cette date avait été choisie afin d'organiser le tir en hommage à Jean-Claude Fournier, mais cet hommage fut réalisé le 8 mai 2019. Cette date n'étant pas habituelle pour notre société, nous ne voulons pas pénaliser les sociétés habituées de cette date. De ce fait nous annulons notre tir du 14 septembre 2019.

Le président.

Kévin Duquenoy.

Guillaume tell de Longuenesse

Prochaine parution le 18 Septembre 2019

ANNONCES DE TIR

HONDSCHOOTE
SOCIETE L'UNION
VENDREDI 6
SEPTEMBRE 2019

Le soir à 20h00

TIR DE NUIT

SUR 1 PERCHE

MISE 3 €

Retour 1,50 €

2 jeux d'honneurs identiques
Honneur.....8 €
Supérieurs.....6 €
Intermédiaires.....5 €
Inférieurs.....4 €

1 primé à 2,50 € pour 4 archers, Honneur de remplacement à 3 €, Sort unique par part de 1,5€, Honneurs du 2ème jeu comptant pour un petit, 12 bouteilles de vin dans la grille, bascule dans l'intérêt du tir, Inscription dès 19h30, tirage au sort à 19h55. Réservé en cas de mauvais temps. Règlement UAANF.
Sandwich saucisse au barbecue à 2 €.

En dessous de 50 archers tir au point

Le président et son comité,
Claude DESWARTE

REXPOEDE

Saint Sébastien

SAMEDI 7 SEPTEMBRE
2019

Le matin à 9h30

TIR AUX HONNEURS

Sur 2 perches

Mise 5€ (3+2) retenue 10%

Lots aux premiers de chaque catégorie

Vers 12h30 remise de la médaille de 25 années de fédération à notre président Francis Sergent suivie d'un vin d'honneur offert par la société

L'après-midi à 15h

TIR DE CHAMPIONNAT

Sur 2 perches

Mise 6€ (4+2)

Par Perches

2 jeux d'honneur identiques

Honneur.....8€

Supérieurs.....6€

Intermédiaires.....5€

Inférieurs.....4€

Un primé à 2,50e par 4 archers- Honneur de remplacement à 3e - Petit à 1,50e/sort par part de 1,50e - Les honneurs du 2ème jeu comptant pour un petit - Tirage au sort à 14h55 précise - Bascule dans l'intérêt du tir - Réservé en cas de mauvais temps

FRITERIE RAPID'BURGER sur le terrain
Règlement UAANF

Le président
Francis Sergent

HONDEGHEM

Société Saint Sébastien

SAMEDI 7 SEPTEMBRE
2019

le matin à 9h30

TIR AUX HONNEURS

SUR 2 PERCHES

MISE 5,00 € (3+2,00)

gratuit pour les moins de 10ans,

2,00 euros pour les moins de 15 ans

lots aux premiers de chaque catégories

L'après-midi à 15h

TIR DE CHAMPIONNAT

SUR 2 PERCHES mise 6,00 E (4+2,00)

par perches 2 jeux d'honneurs identiques

Honneur.....8 €

Supérieurs.....6 €

Intermédiaires.....5 €

Inférieurs.....4 €

1 primé pour 4 archers à 2,50e, petit à 1,50€ . Honneur de remplacement à 3 €. Sort par part de 1,50 euros. Inscriptions a partir de 14h30

tirage au sort à 14h55

Friterie à proximité

Réserve en cas de mauvais temps

Règlement U A A N F

président

Torrelle Jérôme

CALAIS

Société Saint Sébastien Francs Archers
TERRAINS COURGAIN EST à Calais, de l'autoroute A16 @ direction Car-Ferry sortie 3, @ direction Zone Marcel Doret suivre complexe sportif 4 Terrains

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

A 9h30

TIR AUX HONNEURS

SUR 2 PERCHES,(1 au top sec)

MISE 3€ ,2 € -10% + 1 € top sec

Récompense au premier de chaque catégorie

A 12 H 30 mise à l'honneur de Yves Lacroix, Champion Fédérales 2019, suivie du verre de l'amitié

L'après-midi à 15h

26 ème CHAMPIONNAT DE LA COTE D'OPALE

SUR 2 PERCHES / MISE 4€ (2€ + 2 € au top sec)

sur la PERCHE au top sec

CHAMPIONNAT DE LA COTE D'OPALE au Champion 1 bon d'achat de 100 € chez Archerie des Flandres + les mises du top sec

sur la Perche complète - deux jeux d'honneurs identiques

Honneur : 8 €

Supérieur : 6 €

Intermédiaire : 5 €

Inférieur : 4 €

Honneur de remplacement à 3 € - Sort unique par part de 2 € - en supplément (exclus du sort) ; 10 Pompons à 5€ - 100 € de lots et au-dessus de 50 archers 1 flèche / 3 archers supplémentaires

Règlement de l'UAANF

Réserve en cas de mauvais temps, le comité

SERQUES

Société Les Archers Réunis

DIMANCHE 08
SEPTEMBRE 2019

Le matin à 9h30

TIR AUX HONNEURS

SUR 2 PERCHES

MISE: 4€ - RETENUE: 10%

Lots ou coupes au 1er de chaque catégorie .

L'après-midi, à 15H

TIR DE CHAMPIONNAT

SUR 2 PERCHES

MISE: 4€

Par Perche

2 jeux d'honneurs identiques

Honneurs.....8€

Supérieurs.....5€

Intermédiaires.....4€

Inférieurs.....3€

Honneur de remplacement à 3€, 1 primé à 2,50 pour 4 archers, petits à 1,5€. Réserve en cas de mauvais temps. Règlement de l'UAANF. Le terrain est ouvert la veille.

Restauration :cassoulet a 6€ a réserver avant le vendredi midi au 07-81-58-23-27.

Le comité

BERTHEN

Société Saint Sébastien

DIMANCHE 8
SEPTEMBRE 2019

Le matin à 9h00 "attention à l'horaire"

TIR AUX HONNEURS

SUR 2 PERCHES Pas de flèches de retard

MISE 4 € retenues 10 %

Jeunes moins de 14 ans dans l'année 2 € munis de leur licence lot aux premiers de chaque catégorie.

A 12h30 remise de diplôme de 50 ans de fidélité à l'UAANF d'André DEPUYDT ancien Président de Berthen suivi d'un vin d'honneur offert par la société

L'après-midi à 15h00

TIR DE CHAMPIONNAT

SUR 2 PERCHES

MISE 5€ Jeunes moins de 14 ans munis de leur licence 2€

PAR PERCHES

2 jeux d'honneurs identiques

honneur 8€

supérieurs 6€

intermédiaires 5€

inférieurs 4€

1 primé à 3 € pour 4 archers dans chaque grille Perche 1 en plus du nombre d'archers 10 pompons à 5 € offert par le diplômé (sans jetons) Perche 2 : 8 pompons à 5 € offert par Christophe Allender Restaurant St Hubert (sans jetons) Honneur de remplacement 3 € repas assiette anglaise à réserver avant 9h30 à la buvette

terrain au Mont des Cats au pied de l'antenne relais rouge et blanche réserve en cas de mauvais temps règlement uaanf

le président

Fernand MERCHIER

ESQUELBECQ

Société Saint Sébastien

ATTENTION : Une brocante a lieu au centre du village ce même jour

Adresse GPS : Rue des Chênes 59470 ESQUELBECQ

Site Web de la société : <https://saint-sebastien-esquelbecq.site123.me/>

DIMANCHE 8

SEPTEMBRE 2019

Le matin à 9h30

TIR AUX HONNEURS

SUR 3 PERCHES

MISE 6€ (4+2) (3€ pour les jeunes de moins de 14 ans)

Retenue 10% - Lot au 1ers de chaque

Catégorie

L'après-midi à 15h00

TIR DE CHAMPIONNAT

SUR 3 PERCHES

MISE 8€ (6+2) (4€ pour les jeunes de moins de 14 ans dans l'année)

Retour 1,5 €

Par Perche

2 jeux d'honneurs identiques

Honneur.....8€

Supérieurs.....6€

Intermédiaires.....5€

Inférieurs.....4€

1 primé à 2,5€ pour 4 archers - 10 lots supplémentaires par perche sans numéraire exclus du sort - 1 Volant sur la perche 2 pour 1 lot offert (pour l'archer l'ayant abattu le plus souvent) - Honneur de remplacement à 3€ - Sort par part de 1,5€ - Honneurs du 2è jeu comptant pour un petit - Bascule dans l'intérêt du tir - Inscriptions au stand dès 14h30 - Tirage au sort à 14h55 précises - Réserve en cas de mauvais temps -

Friterie "Jean-Jacques" sur le terrain -

Règlement UAANF

Le Président et son Comité

Sébastien SPILLEMAECKER

HOULLE

Société Saint-Michel

LUNDI 9 SEPTEMBRE
2019

Le matin 9h30

TIR AUX HONNEURS

SUR 2 PERCHES

MISE 4€

Lots aux 1er de chaque catégories

L'après-midi 15h

TIR AUX LOTS

SUR 2 PERCHES

MISE 4€

Bascules en fonctions du tir (5-4-3-2-1)

En plus de la valeur du point

Lots en grilles

Attention : dernier tir pour le challenge du matins...

Vivien CARON

ANNONCES DE TIR

SAINT MARTIN LEZ TATINGHEM

Société La Saint Martinoise

**VENDREDI 13
SEPTEMBRE 2019**

TIR DE NUIT

A PARTIR DE 20H

TIR SUPPLEMENTAIRE

SUR 1 PERCHE

MISE 3€

2 jeux d'honneurs identiques
Honneur.....7€
Supérieurs.....5€
Intermédiaires.....4€
Inférieurs.....3€

petits à 1,50€ ,Honneur de Remplacement à 3€,
Sort unique par part de 1,5€, les Honneurs du
2ème jeu comptant pour un petit.
Nombreux lots dans la grille sans numéraire et
exclue du sort.

Inscriptions au stand des 19H30. Tirage au
sort à 19h55 précise. Réserve en cas de mauvais temps.

Barbecue sur place.
Règlement UAANF

Le bureau

EECKE

Société Saint Sébastien

**SAMEDI, 14 SEPTEMBRE
2019**

le matin à 9h30

TIR AUX HONNEURS

Sur 1 perche

Mise 3€ retenue 10 %

lots ou coupe aux 1er aux générales

L'après-midi, à 14h30

TIR DE DUCASSE

Sur 1 perche

Mise 3€

Des lots seront mis dans la perche

Tir aux points tout pour 1 points

Le N°1 commencera le tir
Réservé en cas de mauvais temps , inscription au modulaire en face de la mairie

Règlement UAANF

le président

Nuns Daniel

HERZEELE

Société La Saint Sébastien

SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2019

FINALE DE LA COUPE

Jean Marie WAELS

Le matin, à 9h00

TIR AUX HONNEURS

sur 2 perches

MISE 4€ Retenue 10 %

Lots aux 2 premiers de chaque catégorie.

A 14h30,

TIR DE CHAMPIONNAT

sur deux perches, MISE 5 €

Par perche : 2 jeux d'honneurs identiques

Honneurs9€

Supérieurs.....6€

Intermédiaires....5€

Inférieurs4€

1 primé par 4 archers à 3 €, petits à 2 €, Honneurs de remplacement à 3 €

Sort par part de 2 €, honneurs du 2e jeu pour un petit.

Règlement de l'U.A.A.N. F

FRITERIE JEAN-JACQUES SUR LE TERRAIN.

A 19 H : RECEPTION EN L'HONNEUR DE L'EQUIPE GAGNANTE ET DES FINALISTES, TOUS LES ARCHERS SONT CONVIES.

ATTENTION AUX HORAIRES !!

Le Président
Jean-Claude Faveuw

MOULLE

Société Saint Sébastien

SAMEDI 14 SEPTEMBRE

2019

Le matin à 9h30

TIR AUX HONNEURS

sur 2 ou 3 perches selon le nombre d'archers
MISE 4 € retenue 10 % (Gratuit pour les moins de 10 ans)

Lots aux 1er de chaque catégorie

L'après-midi à 15h00

**TIR SUPPLEMENTAIRE:
GRAND TIR AUX POINTS
AVEC DE NOMBREUX LOTS**

sur 2 ou 3 perches selon le nombre d'archers
MISE 3 €

Gratuit pour les moins de 10 ans

Sur les perches

Nombreux lots répartis sur les perches.

Inscription au stand dès 14h30. Le n°1 commencera le tir. Réserve en cas de mauvais temps. Possibilité accès voiture et caravane la veille sur le terrain à partir de 18h30.

Le comité

Les 6 tirs aux honneurs du matin (Championnats et Supplémentaires) et celui du championnat du Marais (comptant pour la journée) serviront au classement du challenge d'honneurs Georges Lavogez. La remise du prix au vainqueur toutes catégories confondues se déroulera lors de ce tir supplémentaire du samedi 14 septembre 2019.

WATTRELOS

Société les Amis Réunis, parc du lion

**DIMANCHE 15
SEPTEMBRE 2019**

Le matin à 09h30

TIR AUX HONNEURS

SUR 2 PERCHES

MISE 4€

Lot au 1er de chaque catégorie

Le tir sera suivi de la remise de la médaille des 25 ans de fédération à Dominique Comblez, Ghislaine Zelny et Christian Zelny et d'un vin d'honneur offert par la société

L'après-midi à 15H

TIR DE CHAMPIONNAT

FEDERAL

SUR 2 PERCHES

MISE 4 €

Retour 1,50 €

Par perche

2 jeux d'honneurs identiques

Honneur.....8€

Supérieurs.....6€

Intermédiaires.....5€

Inférieurs.....4€

1 primé à 2,50 € pour 4 archers

Honneur de remplacement à 3 €

Sort unique par part de 1,50 €, les honneurs du 2ème jeu comptant pour un petit.

Lots fédéraux suivant règlement UAANF.

Licence obligatoire

Inscription à partir de 14H30

Tirage au sort à 14H55

Réserve en cas de mauvais temps

Règlement UAANF

Barbecue possible sur le terrain

Le comité

EPERLECQUES CENTRE

Société Saint Sébastien

**DIMANCHE 15
SEPTEMBRE**

Le matin à 9h30

TIR AUX HONNEURS

SUR 3 PERCHES

MISE 4€

Lots aux 1er de chaque catégorie

A 12h30 remise du diplôme de 50 ans de fidélité à l'UAANF de Michel Mesmacque dit "Toya" ainsi que la médaille de 25 années de fédération de David Mesmacque et la mise à l'honneur d'Alexandre Pauchet, Empereur 2019, suivi d'un vin d'honneur offert par la société.

L'après-midi à 15H

TIR DE CHAMPIONNAT

SUR 3 PERCHES

MISE 6€

Retour 1,5 €

Par Perches

2 jeux d'honneurs identiques

Honneur.....8€

Supérieurs.....6€

Intermédiaires.....5€

Inférieurs.....4€

Un primé à 2,5 € tous les 4 archers

Honneur de remplacement à 3 €

Sort unique par part de 1,5 €.

15 Pompons à 3€ offerts par les médaillés

Tirage au sort à 14h55 précise

Réserve en cas de mauvais temps

POULET-SAUISSES-MERGUEZ-FRITES SUR LE TERRAIN

Règlement UAANF

Le comité

OUDEZEELE

Société Saint Michel

**DIMANCHE 15
SEPTEMBRE 2019**

Le matin à 9h30

TIR AUX HONNEURS

SUR 2 PERCHES

MISE 4 € Retenue 10 %

Lots aux 1er de chaque catégorie

L'après-midi à 15h

TIR DE CHAMPIONNAT

SUR 2 PERCHES

MISE 5 € Retour 2 € Par Perche

2 jeux d'honneurs identiques

Honneurs.....8€

Supérieurs.....6€

Intermédiaires.....5€

Inférieurs.....4€

1 Primé à 3 € pour 4 archers Petits à 2 €

Honneurs supplémentaires à 4 €

En plus dans la grille, 6 bouteilles de Bière,

Sans jeton et exclus du sort

Inscription au stand à partir de 14H15.

Tirage au sort à 14h55

Sort unique par part de 2 €

FRITERIE SUR LE TERRAIN

Réserve en cas de mauvais temps

Règlement de l'UAANF

Le Comité

ANNONCES DE TIR

SAINT MARTIN LEZ TATINGHEM

Société La Saint Martinoise

LUNDI 16 SEPTEMBRE 2019

Le matin à 9h30

TIR AUX HONNEURS SUR 1 PERCHES

MISE 3€

lots aux 1er de chaque catégories (jeune 16ans dans l'année)

L'après-midi, à 15H

TIR SUPPLEMENTAIRE

SUR 1 PERCHES

MISE 3€

2 jeux d'honneurs identiques

Honneur.....7€

Supérieurs.....5€

Intermédiaires.....4€

Inférieurs.....3€

1 Primé à 2,50€ tous les 4 archers au-dessus de 60 archers, petits à 1,50€ Honneur de Remplacement à 3€,

Sort unique par part de 1,5€, les Honneurs du 2ème jeu comptant pour un petit.

Nombreux lots dans la grille sans numéraire et exclue du sort.

Inscriptions au stand des 14h30. Tirage au sort à 14h55 précise. Réservé en cas de mauvais temps.

Restaurant et friterie sur la place.

Règlement UAANF

Le bureau

9h30

TIR AUX HONNEURS

sur 3 ou 4 perches

Mise : 5 €

3 euros pour les jeunes de - de 16 ans le jour du tir

Lot au premier de chaque catégorie

15h

TIR DE CHAMPIONNAT

sur 4 perches

Mise : 10 €

(5 € pour les jeunes de - 16 ans le jour du tir)

220 € GRATUITS

Répartition par perche :

2 honneurs : 10 euros

3° honneur : 5 euros

4 supérieurs : 6 euros

4 intermédiaires : 5 euros

4 inférieurs : 4 euros

85 petits à 2 euros

tir basé sur 100 archers

Au-dessus de 100 archers, répartition intégrale des mises - sur les 4 perches en oiseaux à 3 euros

le président : Marc Rubben

EPERLECQUES CENTRE

SOCIETE SAINT SEBASTIEN

SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2019

Le matin à 9h30

TIR AUX HONNEURS

Sur 3 perches

MISE 4 € - Lot au premier de chaque catégorie

14H00 FINALE de la COUPE des COUPES

2019

Sur la perche 1

L'après-midi, à 14h30

TIR DE CHAMPIONNAT

Sur 2 perches

MISE 4 € - Retour 1,5 €

Par perche : 2 jeux d'honneurs identiques

Honneur : 8€

Supérieur : 6€

Intermédiaire 5€

Inférieure : 4€

Un primé à 2,5 € tous les 4 archers - Honneur de remplacement à 3 €

Sort unique par part de 1,5 € - Tirage au sort à 14h25 précise

Réserve en cas de mauvais temps

POULET-SAUCISSES-MERGUEZ-FRITES SUR LE TERRAIN

Règlement UAANF

Remise des lots et proclamation des résultats en fin de journée

Le comité

HOY MILLE

Les archers des Flandres

SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2019

Le matin à 9 h 30

TIR AUX HONNEURS

sur 3 ou 4 perches selon nombre d'archers

Mise : 4 € pour les adultes

et 2 € pour les jeunes licence 2005 et après

Lot au premier de chaque catégorie (jeune - de 16 ans)

l'après-midi à 15h00

TIR DE CHAMPIONNAT

sur 3 perches

Mise : 7 € pour les adultes

et 4 € pour les jeunes licence 2005 et après

Sur chaque perche

2 jeux d'honneurs identiques

Honneur 10 €

Supérieur 6 €

Intermédiaire 5 €

Inférieur 4 €

Dans la grille

30 primés à 3 €

Petits à 1,5 €

Au-dessus de 130 archers: 1 oiseau à 4€ et 2 petits par archer

Perche 1 : lot aux dames tout pour 1 point

Friterie Jean-Jacques sur le terrain

Parking et accès au terrain

Réserve en cas de mauvais temps

GHYVELDE

Société Saint Sébastien

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2019

9h30

TIR AUX HONNEURS

sur 3 ou 4 perches

Mise : 5 €

3 euros pour les jeunes de - de 16 ans le jour du tir

Lot au premier de chaque catégorie

15h

TIR DE CHAMPIONNAT

sur 4 perches

Mise : 10 €

(5 € pour les jeunes de - 16 ans le jour du tir)

220 € GRATUITS

Répartition par perche :

2 honneurs : 10 euros

3° honneur : 5 euros

4 supérieurs : 6 euros

4 intermédiaires : 5 euros

4 inférieurs : 4 euros

85 petits à 2 euros

tir basé sur 100 archers

GODEWAERSVELDE

Société St Sébastien

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2019

le matin à 9h30

TIR AUX HONNEURS

sur deux perches

mise 4€ (retenue 10%)

Lots au premier de chaque catégorie.

Le midi apéritif offert par la société en l'honneur de Stéphane Vanacker champion des vétérans Juniors 2019 et Jean Couture deuxième des vétérans seniors 2019 (fin du tir 12h30 max)

l'après-midi à 15h

TIR DE CHAMPIONNAT

sur 2 perches

Mise unique 5€

retour 2€

Par Perche

2 jeux d'honneurs identiques

Honneurs.....10€

Supérieurs.....6,5€

Intermédiaires.....5€

Inférieurs3,5€

1 primé à 3€ pour 4 archers. 1 caisse de vin de bordeaux offerte par le secrétaire "exclu du sort" sera mise sur le troisième honneur de la perche n°2 (il y aura 10 pompons à 4€ sans jeton offerts par les Champions vétérans et répartis sur les 2 perches). Honneur remplacé à 4€ Sort unique par part de 2€ Inscriptions au stand à partir de 14h30. Règlement UAANF (accès possible à la zone de loisir comme d'hab.) .
friterie " JEAN-JACQUES " sur le terrain et en principe" le triporteur glaces"

Le comité

BRAY DUNES

adresse GPS : 235 rue du collège

MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2019

A 14h30

CHAMPIONNAT du LITTORAL

TIR AUX HONNEURS

SUR 3 PERCHES

Mise : 5 € (2 pour les jeunes de moins de 16 ans, 0 pour les jeunes de moins de 10 ans)

Lot au 1° de chaque catégorie

Nombreux lots aux suivants

le secrétaire

M. RUBBEN

RENESCURE

Société Saint-Sébastien

SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2019

Le matin à 9h30

TIR aux HONNEURS

Sur 2 Perches

Mise 4 € - Retenue 10 %

Lots aux 1er de chaque Catégories

Jeunes : 16 dans l'année

(présentation de la licence)

ATTENTION

L'après-midi à 14h30

TIR SUPPLEMENTAIRE

DE DUCASSE " Tir aux points"

Sur 2 perches - Mise 4 €

Inscriptions à 14h00

POINTS : 5 - 4 - 3 - 2 - 1

+ Environ 50 lots mis en grille Sans Jeton répartis sur les 2 perches

Règlement de l'U.A.A.N.F.

Les chiens tenus en laisse pour le Respect de TOUS,

POUR LE REPAS DU MIDI

Vous avez la possibilité de vous restaurer sur le terrain. Vous avez le choix pour 7 €

entre : * 1/2 poulet, frites, salade ou

* 1 saucisse, 1 merguez, frites, salade.

La présidente

Jeannine LEDOUX

ANNONCES ET RESULTATS DE TIR

DUNKERQUE

Société Alliance Dunkerquoise

SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2019

Le matin à 9h30

TIR AUX HONNEURS

SUR 2 ou 3 Perches suivant nb archers
MISE 4€ - 2€ pour les -14 ans (2€ restant pris en charge par la société)

Retenue 10% - Lots aux 1er de chaque catégorie (H/D/V/J-16)

L'après-midi, à 15h00

CHAMPIONNAT MARITIME

TIR AUX HONNEURS

SUR 2 ou 3 Perches suivant nb archers

MISE 5€ - 3€ pour les -14ans - Retenue 10%

Coupes et/ou lots au premier de chaque catégorie voire plus : champion maritime - adulte - femme - vétéran - jeune de - 16 ans Accès tentes et caravanes directement sur le terrain de Dunkerque

Réserve en cas de mauvais temps

Règlement UAANF

POSSIBILITE DE RESTAURATION AU PRIX DE 8€ (plat-dessert-café-1 boisson) : RESERVATION SOUHAITEE AVANT LE 26/09 AUPRES D'AUDREY 06/13/85/17/61

Le Président
Sylvain COSYN

AIRE SUR LA LYS

Résultat du tir du 15 Août 2019

Le matin : 137 archers

1er adulte : Nuns Michel 21 points

1er vétéran : Courtin Michel 18 points

1ère dame : Houssin Charlotte 17 points

1er jeune Duverny Ervin 6 points

L'après-midi 196 archers

Perche 1 Championnat

Honneur : Smagghe Christian Lille - Caron Benoit Hazebrouck

Supérieurs : Spillemaecker Noé Esquelbecq - Ghiskier Thibaut Coudekerque - Lourdel Stéphane Wizermes - Dalibon Christine

Wizermes

Intermédiaires: Dusautoir Jérémie Bourbourg - Régnier Baptiste Aire sur la lys - Rubben Marc Ghyselde - Godin Mélodie Moulle

Inférieurs : Poincelot Jean Yves Lillers -

Spillemaecker Sébastien Esquelbecq - Deram Laurent Eperlecques Bleue Maison - Douilly Christophe Moulle

Perche 2

Honneur : NA - NA

Supérieurs : Lefebvre J François Boescheppe - Denys Claude Fauquembergues - Dujardin

Régis Cassel - Régnier Baptiste Aire sur la lys

Intermédiaires: Top Claudine St Martin -

Walraeve Stéphanie Esquelbecq -

Spillemaecker Sébastien Esquelbecq - Caron benoit Hazebrouck

Inférieurs : Lamps Mickael Eperlecques AR - Didier Vincent Arques - Spillemaecker Sébastien Esquelbecq - NA

Perche 3

Honneur : Maquaire Dominique Racquinghem - NA

Supérieurs : Maquaire Marina Racquinghem -

Duverny Eric Houlle - Lelièvre Mathieu St

Pierrebruck - Damby Patrick Coudekerque

Intermédiaires : Dilien Omer Flêtre -

Spillemaecker Sébastien Esquelbecq - Fruchart Antoine Aire sur la lys - Dalibon Christine

Wizermes

Inférieurs : Lavogiez Philippe Moulle - Grave Jean Pierre Eperlecques Bleue Maison -

Jonckere Teddy Racquinghem - NA

Un grand merci à tous les archers présents .

Le comité

BAYENGHEM-les-EPERLECQUES

Société Saint Sébastien

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2019

Le matin à 9h30

TIR AUX HONNEURS

sur 2 ou 3 perches

Mise 4€ Gratuit pour-16 ans

Lots aux 1er de chaque catégorie

L'après-midi à 15 h

CHAMPIONNAT DE L'ARDRESIS

SUR 3 PERCHES

MISE 5 € (3 pour les - de 16 ans)

Retenue 10 %

Lots de valeur aux premiers de chaque catégorie

Lots aux 10 premiers toutes catégories

Inscriptions au stand dès 14h30

LE COMITE

HAZEBROUCK

Société Saint Sébastien

LES MERCREDIS

2 – 9 – 16 – 23 OCTOBRE 2019

De 14 heures à 17 h 30

TIR AUX POINTS

SUR 2 PERCHES

MISE 4 EUROS

VALEUR DES POINTS

(1, 2, 3, 4,5)

Les doublés ne comptent pas

A CHAQUE TIR

Perche 1 : 10% des mises réparties en lots dans la grille

Perche 2 : 2 vaisselles de la société sur les oiseaux volants dans la grille

Rabattage sur la perche 1 en grille sans les honneurs (les doublés ne comptent pas)

Pour la Ghilde et Confrérie Saint Sébastien

Le Président

Christian CARTON

CAESTRE

Résultats du tir du DIMANCHE 28 juillet 2019

Le matin, 46 archers

1er adulte : Bertein Jimmy Gode 38 pts

1er vétéran : Vanacker Arsène Ghyselde 14 pts

1ère dame : Joets Véronique Flêtre 17 pts

1er jeune : Spillemaecker Noé Caestre 6 pts

L'après-midi, 104 archers

PERCHE 1 : Championnat

Honneur : FAVEEUW Jean-Claude Herzeele,

Lorio Philippe Bleue Maison

Supérieurs : Douilly Christophe Moulle,

Douilly Claude Moulle, Ourdouillie

Christophe Arnèke, VANDAMME Philippe Liévin

Intermédiaires : Ourdouillie Christophe Arnèke, Godin Stéphane Moulle, Faveuw Jean-Claude Herzeele, Stopin Nicolas Moulle

Inférieurs : Carton Christian Hazebrouck, Régnier Geoffrey Aire sur La Lys, Debuy Alain St Martin au Laert, Top Jean-Pierre St Martin Lez Tatinghem

Merci aux archers présents, et rendez-vous l'année prochaine

AIRE SUR LA LYS

Résultat du tir de l'andouille du Lundi 26 Août 2019

Le matin 40 archers

1er adulte : Fruchart Valentin 29 points

1er vétéran : Picquart Jacques 10 pts

1ère dame : Dalibon Christine 16 pts

1er jeune Duverlie Ervin 14 pts

Andouille offerte aux cloches du matin :

Antoine Fruchart

L'après-midi 142 archers

Perche 1

Honneur : Walraeve Lionel Esquelbecq -

Debril Jean Marie Hazebrouck

Supérieurs Demany Eric Aire - Stoppin

Nicolas Moulle - NA - Debril Aurélie

Hazebrouck

Intermédiaires : Bultel Jérôme Coudekerque - Dernoncourt Alain Aire - Carré Christian Serques - Guilbert Alexandra Houlle

Inférieurs : Boulogne Stéphane St Martin - Maladry Yannick Arques - Walraeve

Stéphanie Esquelbecq - Maladry Yannick Arques

Perche 2 :

Honneur : NA - NA

Supérieurs : Montuy Annie Hazebrouck -

Stoppin Nicolas Moulle - Macrez Jacky

Herzele - Debril J François Hazebrouck

Intermédiaires : Caron Fabrice Eperlecques centre - Montuy Philippe Hazebrouck - Debril Aurélie Hazebrouck - Rubben Guillaume Bray Dunes

Inférieurs : Picquart Bernard Elinghem - Picquart Bernard Elinghem - Leroy Pascal St Pierrebruck - Régnier Geoffrey Aire

Perche 3 : Top Sec

Ont abattu le top : Douilly Christophe x2 -

Gauer Mickael - Carré Augustin - Mesmacque

Mickael - Berlivet Guy - Courtin Michel -

Rousseau Herman - Gryselein Grégoiry -

Dewaele Jean Marie - Fruchart Valentin

C'est donc Christophe Douilly qui est notre nouveau roi de l'andouille et qui est reparti avec les 1,50 mètres d'andouille.

Merci à tous et à l'année prochaine.

Le Comité

LA COUPE JEAN MARIE WAELS 2019

Le tirage au sort du 5^{ème} tour a eu lieu le Samedi 10 Août 2019 à ARQUES. Il donne lieu aux rencontres suivantes qui devront être terminées pour le :

Jeudi 5 Septembre 2019.

Les résultats doivent être adressé dès le lendemain du tir à :

**Mr GOSSAERT Georges,
236 Rue du BOISMESNIL,
59640 DUNKERQUE.
Tel :03.28.21.58.63.**

Les résultats des rencontres ayant lieu la dernière semaine du (2 au 5 septembre) doivent être téléphonés **le soir même.**

TIRAGE AU SORT DU 5^{ème} TOUR (1/2 Finale)

1	EPERLECQUES Centre	A		CAPPELLE La Gde	A	
2	BRAY DUNES	A		REXPOEDE	A	
3	BLEUE MAISON	A	65	St PIERREBROUCK	B	61
4	DUNKERQUE A.R	A		BOESCHEPE	A	
5	LEFFRINCKOUCHE	A		COUDEKERQUE	B	

CORRECTIFS : EPERLECQUES CENTRE A - Michael MESMACQUE : 0776587296

ORDRE DE TIR POUR LA FINALE du Samedi 14 Septembre 2019 à HERZEELE

- 1** Equipe ayant remporté la rencontre n° 1 à 9H30
- 2** Equipe ayant remporté la rencontre n° 4
- Pause Déjeuner
- 3** Equipe ayant remporté la rencontre n° 3 à 14H00
- 4** Equipe ayant remporté la rencontre n° 5
- 5** Equipe ayant remporté la rencontre n° 2

PHARAON'S CUP 2019

FRANCS ARCHERS de PETITE SYNTHE

TIRAGE DU 3^{ème} TOUR DE LA PHARAON'S CUP

Du 29 juillet 2019 au 20 septembre 2019

1	RUMINGHEM A	EPERLECQUES CENTRE A
2	LOON-PLAGE C	OUDZEELÉ A
3	BRAY-DUNES A	COUDEKERQUE-BRANCHE B
4	ZUYDCOOOTE A	HONDEGHEM A
5	CASSEL B	LILLERS A
6	BETHUNE A	CASTRE A
7	CASSEL A	WIZERNES A
8	WISMES A	ST PIERREBROUCK
9	BRAY-DUNES B	EPERLECQUES-B-MAISON A
10	MOULLE A	WORMHOUT B

CHALLENGES JEUNES 2019 – BRAY DUNES – RESULTAT FINAL

CLASSEMENT PAR EQUIPES

	SOCIETE	H	G	T
1	ARNEKE - B	100	67	167
2	TERDEGHEM	53	62	115
3	ESQUELBECQ	43	60	103
4	HONDEGHEM	48	44	92
5	HOULLE - A	40	52	92
6	MILLAM	40	46	86
7	BRAY DUNES	33	48	81
8	MARQUISE	25	32	57
9	ELINGHEM FERQUES	23	32	55
10	ZUYDCOOTE	31	19	50
11	LOON PLAGE	22	19	41
12	SERQUES - WISMES	10	29	39
13	CAPPELLE LA GRANDE	6	32	38
14	BOESCHEPE	11	26	37
15	HOULLE - B	10	26	36
16	SAINT PIERRE BROUCC	16	18	34
17	HAZEBROUCK	10	22	32
18	ARNEKE - A	12	18	30

CLASSEMENTS INDIVIDUELS

	Classement individuel - total général	H	G	H+G
1	OURDOUILIE Lucas, Arnèke	25	21	46
1	DELAETER Elie, Terdeghem	24	22	46
3	LIHOUCK Maxime, Arnèke	24	17	41
4	SPILLEMAECKER Martin, Esquelbecq	16	21	37
5	CASTIEN Yolan, Loon Plage	22	10	32
6	DUVERLIE Ervin, Houle	18	12	30
7	DEGAEY Charles, Arnèke	17	12	29
7	WESTEEL Bruno, Renescure	16	13	29
9	DEVOS Gabin, Merris	10	17	27
10	DELVEN Thibaut, Houle	10	16	26
10	REGNIER Baptiste, Aire sur la Lys	11	15	26
	Classement individuel - Honneurs	H		
1	OURDOUILIE Lucas, Arnèke	25		
2	LIHOUCK Maxime, Arnèke	24		
2	DELAETER Elie, Terdeghem	24		
	Classement individuel - Grille	G		
1	DELAETER Elie, Terdeghem	22		
2	OURDOUILIE Lucas, Arnèke	21		
2	SPILLEMAECKER Martin, Esquelbecq	21		



CONTACT

Guillaume Bourgeois

06.30.74.72.29

guillaume@les-olympiades.fr

www.les-olympiades.fr

Retrouvez nous aussi sur !

▼
Réalisation de t-shirt, polo,
veste, polaires personnalisés



Matériel Sportif

Textile Sportif

Textile Professionnel



Archerie Des Flandres

Guillaume RUBBEN

TOUT POUR LE TIR A L'ARC

2 Place du Docteur J-M Ryckewaert
59114 Steenvoorde

Tél : 03.28.44.37.32
archeriedesflandres@gmail.com

Mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
Mercredi de 9h à 11h30 et de 14h30 à 18h30
Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
Lundi et Samedi uniquement sur rendez-vous



CHALLENGES 2019 – BRAY DUNES – RESULTAT FINAL

	Classement par Equipes	H	G	H+G
1	BRAY DUNES	354	193	547
2	CAESTRE	303	172	475
3	HOUTKERQUE	300	167	467
4	STEENVOORDE	300	162	462
5	BAILLEUL	297	162	459
6	LILLERS	293	160	453
7	CAPPELLEBROUCK	291	162	453
8	HERZEELE	278	159	437
9	GHYVELDE	260	176	436
10	LONGUENESSE	270	161	431
11	WIZERNES	275	153	428
12	SAINTE VENANT	271	157	428
13	EPERLECQUES BLEUE MAISON	264	160	424
14	DUNKERQUE Alliance	258	165	423
15	MERRIS	260	162	422
16	SAINT PIERREBROUCK	234	178	412
17	ARQUES	240	163	403
18	LEFFRINCKOUCKE	233	157	390
19	WORMHOUT	232	158	390
20	CASSEL	224	159	383
21	AIRE SUR LA LYS	209	174	383
22	DUNKERQUE Archers Réunis	221	158	379
23	BOESCHEPE	240	138	378
24	CALAIS	219	154	373
25	EPERLECQUES CENTRE	202	167	369
26	ARNEKE	211	151	362
27	BERTHEN	204	153	357
28	MOULLE	197	160	357
29	LIEVIN	201	151	352
30	HONDSCHOOTE	223	127	350
31	SERQUES	205	143	348
32	GODEWAERSVELDE	194	150	344
33	LOON PLAGE	206	135	341
34	WISMES	189	152	341
35	ELINGHEN FERQUES	186	155	341
36	LILLE	177	162	339
37	SAINTE MARTIN LES TATINGHEM	181	157	338
38	WATTRELOS	208	125	333
39	TETEGHEM	172	161	333
40	LOOBERGHE	176	151	327
41	BOURBOURG	193	130	323
42	LUMBRES	174	147	321
43	WINNEZEELE	183	137	320
44	RACQUINGHEM	179	141	320
45	FAUQUEMBERGUES	190	127	317
46	REXPOEDE	192	124	316
47	HEURINGHEM	181	135	316
48	AUDRUICQ	167	146	313
49	CUCK	193	119	312
50	HAZEBROUCK	160	150	310
51	ESTAIRES	169	140	309
52	ARMENTIERES	190	117	307
53	BAVINCHOVE	175	130	305
54	ESQUELBECQ	167	137	304
55	ECKE	165	135	300
56	SAINT SYLVESTRE CAPPEL	161	134	295
57	RINXENT	174	119	293
58	WALLON CAPPEL	161	132	293
59	EPERLECQUES Archers Réunis	144	145	289
60	PETITE SYNTHÉ FRANCIS ARCHERS	135	152	287
61	KILLEM	151	131	282
62	SENINGHEM	137	144	281
63	CAPPELLE LA GRANDE	133	146	279
64	HOULLE	138	140	278
65	ZUYDCOOOTE	164	106	270
66	MERVILLE	136	134	270
67	COUDEKERQUE BRANCHE	127	141	268
68	TERDEGHEM	145	122	267
69	BAYENGHEM LES EPERLECQUES	141	125	266
70	WATTEN	136	130	266
71	SAINT OMER	130	134	264
72	BAMBECQUE	131	132	263
73	HONDEGHEM	133	127	260
74	OUDEZEELE	136	122	258
75	FLETRE	135	117	252
76	HOYMILLE	122	124	246
77	PETITE SYNTHÉ UNION	119	125	244
78	RENESCURE	135	105	240
79	RUMINGHEM	110	125	235

	Classement par Equipes (Suite)	H	G	H+G
80	BERGUES	125	87	212
81	MARQUISE	102	102	204
82	BETHUNE	92	103	195
83	MILLAM	102	82	184

	Classement individuel - total général	H	G	H+G
1	LASOEN Pascal, Dunkerque Alliance	76	27	103
1	RUBBEN Jérôme, Bray Dunes	74	29	103
3	HOUSSIN Euphrasie, Saint Venant	58	38	96
4	GUIMAIN Jean Marie, Longuemesse	72	22	94
5	DERHILLE Jean Michel, Boeschèpe	61	32	93
6	DEBREYNE Sébastien, Steenvoorde	74	16	90
7	ALLEMAN Florian, Armentières	62	27	89
8	NEUVILLE Geert, Houtkerque	56	32	88
9	LAVIEVILLE Florent, St Pierrebrouck	53	33	86
10	MERCHIER Frédéric, Berthen	59	26	85

	Classement individuel - Honneurs	H
1	LASOEN Pascal, Dunkerque Alliance	76
2	RUBBEN Jérôme, Bray Dunes	74
2	DEBREYNE Sébastien, Steenvoorde	74
	Classement individuel - Grille	G
1	HOUSSIN Euphrasie, Saint Venant	38
1	MOREAU François, Dunkerque A R	38
3	DERNONCOURT Loïc, Wismes	37
	Classement individuel - Dames	H+G
1	HOUSSIN Euphrasie, Saint Venant	96
2	DEMANY Marion, Arques	75
3	NUNS Sandrine, Eecke	74

COUPE MARITIME 2019

BRAY DUNES CONSERVE SON TITRE ACQUIS L'AN DERNIER !!

Le jeudi 29 aout s'est déroulée la finale de la Coupe Maritime sur le terrain de la société l'Union de Bray Dunes vainqueur de la compétition en 2018.
47 équipes étaient engagées au départ.

A l'issue des quatre tours éliminatoires, trois équipes restaient en lice :

- Wormhout A qui a éliminé successivement Petite Synthe Union A, Dunkerque Archers Réunis A, Loon Plage B et Coudekerque Branche B.
- Cappelle la Grande A qui domina respectivement, Loon Plage A, Petite Synthe Union B, Hoymille B et Leffrinckoucke A.
- Enfin, Bray Dunes A qui a pris le dessus sur Leffrinckoucke B, Téteghem A, Herzeele C et Hoymille A.

C'est par un temps ensoleillé et avec un léger vent d'ouest que les archers rivalisèrent d'adresse afin d'emporter la coupe.

Michel Top, administrateur de l'UAANF, assurait la mise en place des oiseaux ainsi que le comptage des points pour les trois équipes.

Wormhout A composée de Damman Samuel, Herbin Alexandre, Mahieu Régis, Vanacker Sébastien, Philippe et Frédéric, entamait les hostilités et démarrait en trombe avec 38 points en cinq tours, l'honneur et les deux supérieurs étant abattus lors des deux premiers tours. Puis la cadence s'est ralenti avec 86 points au 28° tour, ce qui devait être le résultat définitif. Quatre petits restaient alors en grille.

Cappelle la Grande composée de Deicke Pascal, Roere Axel et Manu, Barre Julien, Vanlichtervelde Alban et Olivier leur emboitant le pas, commençait plus raisonnablement avec 40 points en dix tours pour terminer en laissant un seul petit en grille, soit 89 points au total.
Serait-ce suffisant face à la redoutable équipe locale.

Celle-ci composée de Rubben Guillaume et Jérôme, Vanacker Nicolas, Vanlichtervelde Julien et Jannin Yves démarrait fort en grille, les honneurs résistant aux assauts des flèches Cependant à mi-parcours ils furent abattus. Il fallut néanmoins attendre le dernier tour pour que Jannin Yves (dit Pilou) abatte l'ultime oiseau, sous les acclamations de ses coéquipiers. Bray Dunes conserve donc son titre acquis l'an dernier.

Bravo aux trois équipes pour leur prestation.

Nous souhaitons bonne chance à Jérôme et ses coéquipiers pour la Coupe des Coupes à Eperlecques.

Lors de la réception qui 'en suivit, Jérôme Rubben, président local félicita les finalistes, remercia les bénévoles qui ont œuvré à la parfaite réussite de cette journée.

Vases et assiettes commémoratives récompensèrent les trois équipes, Rendez-vous est donné en 2020, de nouveau à Bray Dunes.



COUPE TERRIENNE 2019

CAESTRE A remporte la Coupe Terrienne pour la cinquième fois !!

La Société de Terdeghem accueille la 36ème finale de la Coupe Terrienne. Au départ de la saison 2019, 52 équipes étaient engagées, 56 en 2018. Les demi-finales s'étaient déroulées jusque-là veille au soir et avaient donné les résultats suivants :

ESTAIRES A 55 - 74 STEENVOORDE A

BERTHEN A 46 - 54 BOESCHEPE A

CAESTRE A 82 - 75 BAILLEUL A

La rencontre a eu lieu très tôt, Berthen A contre Boeschèpe A, voyant la victoire de ces derniers. Les 2 dernières rencontres ont eu lieu le dernier jour, jeudi 29 août.

Le tirage au sort pour la finale étant fait à Terdeghem au cours du tir aux Honneurs du matin, c'est STEENVOORDE A, à 14h00 qui débutera la compétition, suivi de CAESTRE A à 15h45 et la place de choix, reviendra à BOESCHEPE A, à 17h30.

Composition des équipes :

STENVOORDE A : VERHAGHE Florence, BAILLEUL Noël, MARCANT Daniel, STEVENS Freddy ; MARCANT Julien, DEBREYNE Sébastien

CAESTRE A : DESWARTE Patrick, BARDOULA Folquin, MARESCAUX Olivier, THULLIEZ Maxime, CHOQUET Nicolas, CHOQUET Sébastien.

BOESCHEPE A : DEHONGHER Ludovic, DERHILLE Audrey, DEMOL Mickael, DERHILLE Jean Michel, DERHILLE Jean Baptiste, DERHILLE Stéphane

Les membres du Comité Terrien, Mr Christian DEHONGHER est proposé à la mise en place des oiseaux, Mr Jean FUMOUX marquera pour STEENVOORDE A, Mr Philippe BEYAERT pour CAESTRE A, Paul DUPRAT pour BOESCHEPE A.

Il est 14h, STEENVOORDE A est pied de la perche, la Photo traditionnelle, les premières flèches sont décochées, le tir paraît difficile... compliqué, pas beaucoup de vent les flèches ne travaillent pas. Seulement 10 points après 5 tours... ce n'est pas dans leur habitude un tel départ. A la mi-temps seulement 37 points au compteur, il leur faudra une très belle 2ème décade pour s'en sortir. Après les 30 tours le score n'est que de 69 points, que faut-il en conclure, les 2 autres Equipes auront -ils les mêmes difficultés...

Il est 15h45, CAESTRE a pris possession du pas de tir, la photo, et sans perdre de temps les flèches montent et le vent se lève de plus en plus, à la 5ème flèche le score est de 27 points et 60 points à la mi - temps. Les conditions ont évolué, la marque semble en être la preuve. A la 25ème flèche CAESTRE est à 81 points, suivent 5 tours sans un point le score se fige à 81 points.

Le temps de regarnir la perche, BOESCHEPE se présente, la petite photo pour la postérité. L'Equipe se présente avec 2 remplaçants, 2 titulaires sont en vacances. L'objectif est clair, il ne faut surtout pas être ridicule face à ces 2 autres formations. On sait aussi qu'ils auront à cœur de se surpasser, 24 points à la 5ème flèche, et 56 points à la mi-temps, pas mal. La 2ème décade, à la 18 et 19ème flèche le dernier intermédiaire et le dernier supérieur sont abattus et un doublé à la fin du 20ème tour et voilà BOESCHEPE à 70 points, sur de finir deuxième. L'appétit vient en mangeant et les points s'engrangent, ils se mettent à rêver, 79 points au 26ème tour.... Plus que 2 petits oiseaux pour égaliser avec la Grande Equipe de CAESTRE, dommage, ils y ont cru jusqu'au bout. Rien n'est venu, 79 points à la fin des 30 tours.

La victoire est donc revenue à l'Equipe de CAESTRE avec ses 81 points et remporte pour la 5ème fois la Coupe Terrienne. CAESTRE défendra donc le secteur Terrien à la Coupe des Coupe à Eperlecques Centre, face à Bray Dunes représentant le secteur Maritime et Racquinghem représentant le secteur Artois

Vers 20h00 Mr Nicolas BEUN invita l'ensemble des personnes présentent à la réception, les membres du Comité Terrien, Mr Philippe BEYAERT, Mr Paul DUPRAT, Mr Jean FUMOUX, Mr Lucas DELAETER, et votre Serviteur Mr Christian DEHONGHER. Mr Bernard BEUN représente la Municipalité de Terdeghem en tant que premier Adjoint

Après les remerciements, Elie Delaeter fut remercié pour le décor des trophées, Lucas Delaeter pour la nouvelle feuille de la finale.

Il est temps de passer à la remise des prix de cette 36ème Finale Terrienne troisième Steenvoorde A avec 69 points, deuxième Boeschèpe avec 79 points et ... VAINQUEUR de la 36ème Finale Terrienne CAESTRE A.

Les 3 équipes finalistes reçurent le plat du Comité Terrien et un trophée pour l'équipe et un plat pour chaque archer finaliste.

Toutes mes félicitations et celles des membres du Comité Terrien pour les lots et l'organisation de cette Finale Terrienne, qui fut une réussite.

Pour clore la soirée, Mr BEUN nous invita à le rejoindre pour le verre de l'amitié. En 2020 la trente septième Finale de la Coupe Terrienne se déroulera sur le stand de la Société de CAESTRE.

Le Secrétaire Administratif du Comité Terrien
Christian Dehongher



COUPE D'ARTOIS 2019

RACQUINGHEM A VAINQUEUR DE LA COUPE D'ARTOIS 2019 !!

La Saint Sébastien d'EPERLECQUES CENTRE a organisé ce Samedi 31 Août 2019 la finale de la Coupe d'Artois sur notre terrain. Avec un temps correct, la finale commença à 14h00 précise sous la surveillance de Madame DEICKE Cécile, de Monsieur WIERRE Dominique, DUTHE Serge et de DOUILLY Christophe.

La première équipe à se lancer est RACQUINGHEM A composée de : Mme MAQUAIRE Marina ; Mr JONCKERE Teddy ; Mr MESMACQUE Jérôme ; Mr MAQUAIRE Dominique ; NUNS Michel et DANIEL Jean-Paul.

Malgré un premier tour blanc, au bout de 5 tours l'équipe totalise 11 points ; à la moitié de la première décade on arrive à 27 points, le score monte tout doucement. En effet à la fin de cette première décade l'équipe termine avec 43 points sur 76 possibles en 20 tours. Cela va être serré avec un vent de dos. Le chrono est respecté. La perche est basculée ou vérifiée, et on remplit. Place à la seconde équipe.

La seconde équipe à arriver au pied de perche est ELINGHEN A, composée de : Mr LEVEL Hugo ; Mr LECLERCQ Joël ; Mr HERMEL Tony ; Mr CHAPUT Frédéric ; Mr JOUBIN Jonathan et LECLERCQ Thomas.

Seconde équipe et même départ pour Elinghen qui démarre avec un tour blanc. Au bout du 5ème tour ils totalisent 13 points soit 2 de plus que l'équipe précédente, au bout de 10 tours on arrive au score de 34 points. Ils prennent de l'avance. Fin de la première décade, l'équipe totalise un score de 54 points. Ils passent en tête pour l'instant en attendant la troisième équipe. Tout est bon, le chrono, le nombre de points, aller c'est reparti.

La troisième équipe, EPERLECQUES CENTRE A, arrive enfin au pied de perche, l'équipe est composée de : Mr GAY Anthony ; Mr DUBRUCK Geoffrey ; Mr CARON Fabrice ; Mr MESMACQUE Jean-Michel ; Mr MESMACQUE Morgan et Mr MESMACQUE Michaël.

Tout le monde est prêt, la perche est relevée, aller c'est parti. Au premier tour l'équipe est bien partie par rapport à ses adversaires avec 3 points. On arrive au 5ème tour, l'équipe totalise 9 points, un léger retard sur Racquinghem et Elinghen. Au 10ème tour, Eperlecques prend un peu plus de retard totalisant 17 points. La fin de la première décade arrive doucement et on fait les comptes, c'est bon, c'est vérifié on arrive au score de 34 points, Eperlecques va devoir faire une bonne seconde mi-temps pour combler son retard.

Maintenant place à la seconde mi-temps, Racquinghem est de retour au pied de perche.

Ils vont démarrer avec 11 points de retard par rapport à Elinghen mais tout est encore possible. Avec un bon départ de 17 points en 5 tours, l'équipe est bien partie. Ave un score de 52 points, l'équipe totalise donc un score de 95 points sur les deux décades.

C'est au tour d'Elinghen de revenir au pied de perche, avec un objectif simple, faire 42 points et ainsi passer premier, les tours défilent, les points tombent, on approche de la fin et voilà le verdict tombe, 40 points sur la seconde décade, il manque deux points malheureusement pour Elinghen qui reste pour le moment sur la seconde marche. L'équipe totalise donc un score de 94 points.

Dernière bascule et dernière équipe, Eperlecques avec pour objectif de faire 62 points ou plus, ce qui reste compliqué mais possible. La perche est remplie et on redémarre. L'équipe démarre fort avec 20 points en 5 tours puis les tours passent et toujours un peu de retard sur ses concurrents. On arrive à la fin de la compétition. Résultat de la seconde décade, le score est de 45 points Eperlecques reste à la troisième place et termine avec un score total de 79 points.

Voilà, c'est fini, c'est fait, RACQUINGHEM A devient vainqueur de la Coupe d'Artois 2019.

La cérémonie de remise des prix se passa toujours avec un temps correct. Les lots et trophées ont été remis par Mme WAROT, Conseillère Départementale, Mr PETIT, Vice-président du Conseil Départemental et Mr Laurent DENIS, Maire de la commune d'EPERLECQUES ainsi que Mr MURRAY Hubert, Président de l'UAANF.

Le tout suivi du verre de l'amitié pour clôturer cette journée de bonne humeur et pour mettre un clap de fin à cette Coupe d'Artois 2019.

Toutes nos félicitations pour cette victoire et nous souhaitons bonne chance à RACQUINGHEM pour la finale de la Coupe des Coups, qui se déroulera chez nous à Eperlecques.

Le comité



CHAMPIONNAT DE France DES JEUNES - PETITE SYNTHÉ FA

Champions de France 2019 : **SPILEMAECKER Martin en Junior et WESTEEL Bruno en Minimes**

La société de PETITE SYNTHÉ Francs Archers, son président Joël VANHEE et toute son équipe avaient accepté d'organiser les 56ème championnat de France des jeunes. Un superbe terrain avec beaucoup de place, et 6 perches fixes grâce à l'installation très récente de la dernière perche. Le temps lui aussi était de la partie, le soleil étant présent avec un petit vent arrière, qui allait par contre gêner nos plus jeunes tireurs. La compétition allait pouvoir commencer avec 2 perches prévues pour les juniors et 3 perches prévues pour les minimes.

A 9h20 le président Hubert MURRAY donnait les consignes de respect et de tenue sur le terrain, puis la Marseillaise retentissait, avec la levée des perches. A 9h30 les 149 minimes et 81 juniors se dirigeaient vers le pas de tir, avec en tête, les petits jeunes de PETITE SYNTHÉ qui ouvriraient le bal.

A la mi compétition, après 5 tours chez les minimes, 5 archers sont en tête et à égalité avec 8 points : WESTEEL Bruno, KACZMARSKI Erwan, RUBBEN Noa, GHISKIER Hugo et SIMOENS Lisa et chez les juniors, après 9 tours, DEVOS Gabin mène la danse avec 18 points, suivi de SPILEMAECKER Martin et ALBERGER Clarisse avec 13 points.

2 tours avant la fin, au 8ème tour, chez les minimes, quelques changements avec CASTIEN Yolan 13 pts, WESTEEL Bruno et RUBBEN Noa 12 pts et KACZMARSKI Erwan, LEFEBVRE Louis et JOUBIN Jules 11 pts.

Chez les juniors, toujours 2 tours avant la fin, donc au 16ème tour, SPILEMAECKER Martin et DEVOS Gabin sont en tête avec 22 points, suivis de près par LEFEVERE Jean François 18 pts et ALBERGER Clarisse 17 pts.

Les 2 derniers tours allaient alors être décisifs pour chaque catégorie. En minime, WESTEEL Bruno abattait 6 points, et finissait 1^{er} à 18 points, LELIEVRE Matthias, qui n'était pas dans le peloton de tête réalisait 5 points pour finir 2^{ème} avec 15 pts, et KACZMARSKI Erwan confirmait sa belle journée avec 3 points pour terminer sur la 3^{ème} marche à 14 pts. Cela été donc fini pour nos minimes et c'est Bruno qui était sacré Champion de France Minime 2019

Pour les juniors, SPILEMAECKER Martin et DEVOS Gabin abattaient chacun un oiseau et finissaient 1^{er} ex aequo avec 23 pts, puis SIMOENS Lilian clôturait sur 6 points pour terminer à 21 pts ce qui lui permettait de rafler la 3^{ème} place, juste derrière nos deux champions.

Un très beau barrage allait alors avoir lieu entre Martin et Gabin et c'est finalement Martin qui s'imposait et devenait, pour la 2^{ème} année consécutive, Champion de France de Jeunes chez les Juniors.

Avant la proclamation des résultats et la remise des récompenses, le président Joel VANHEE accueillit les membres du conseil municipal, les membres de UAANF et monsieur le sénateur Jean Pierre DECOOL. Il remercia tous ceux qui ont œuvrés pour que cette journée soit une réussite : La municipalité, les membres bénévoles de la société, les membres de l'UAANF, le conseil général, ainsi que tous les archers présents.

Notre président Hubert MURRAY remercia Joel et toutes son équipe pour la superbe organisation ainsi que tous les jeunes qui ont fait preuve de respect et discipline toute la journée. Il remercia aussi les administrateurs de service aux perches puis distribua quelques souvenirs aux personnalités présentes.

Les discours terminés, nous pouvions passer à la proclamation des résultats et aux récompenses nombreuses pour tous nos jeunes.
Félicitation à tous nos champions. Félicitations à la société de PETITE SYNTHÉ Francs archers et rendez-vous en 2020 à SAINT OMER.



CHAMPIONNAT DE France DES JEUNES - PETITE SYNTHE FA - CLASSEMENT JUNIOR

Clt	Noms Prénoms	Sociétés	TOTAL
1	SPIELMAYER Martin	ESQUELBECQ	23
2	DEVOS Gabin	MERRIS	23
3	SIMOENS Lilian	ESTAIRES	21
4	LEFEVERE Jean François	BOESCHEPE	21
5	ALBERGER Clarisse	DUNKERQUE	18
6	DUVERLIE Erwin	HOULLE	16
7	DONNADIEU Lucas	BAYENGHEM	15
8	LEPERS Théo	HERZEELE	15
9	VERBEKE Orlan	OUDEZEELE	14
10	LERICOLEUR Anthony	St VENANT	14
11	BERTELOOT Antoine	BERTHEN	13
12	BAUDELLE Florian	MERVILLE	12
13	OURDOUILLIE Lucas	ARNEKE	12
14	RUBBEN Enzo	RAY DUNES	12
15	LEURS Thom	RENESCURE	11
16	VANKEMMEL Brice	HAZEBROUCK	11
17	PICQUE Alexis	MARQUISE	11
18	LIHOUCK Maxime	ARNEKE	11
19	REGNIER Baptiste	AIRE SUR LA LYS	11
20	LESTAVEL Tiphaine	CAPPELLE La Gde	11
21	SOHIER Frédéric	ARQUES	10
22	DE JONGHE Anthony	WATTEN	9
23	HARCHY Constantin	SAINT OMER	9
24	SAINT MACHIN Corentin	HOULLE	9
25	BOULOGNE Marine	PETITE SYNTHE	9
26	SAINT MACHIN Audrey	HOULLE	9
27	COSYN Nina	DUNKERQUE	9
28	JANNIN Yvann	DUNKERQUE	9
29	GERME Chloé	HOULLE	8
30	COPPIN Thao	MARQUISE	8
31	THEUNIS Louis	STEENVOORDE	8
32	DELAETER Elie	TERDEGHM A.R	8
33	GOUDEFROYE Théo	COUDEKERQUE	8
34	DEFEYER Thimotée	St PIERREBROUCK	8
35	DELUEN Thibaut	HOULLE	7
36	AGATONGE Timoté	BOURBOURG	7
37	ANDRE Hugo	HOULLE	7
38	FEVRE Chloé	SENINGHEM	7
39	DECORTE Florian	LOON PLAGE	6
40	MESMACRE Marie	RUMINGHEM	6
41	DEVOS Margaux	MERRIS	6

Clt	Noms Prénoms	Sociétés	TOTAL
42	LIHOUCK Coline	ARNEKE	5
43	KOLENO Audrey	ARNEKE	5
44	LYOEN Laura	HAZEBROUCK	5
45	ROERE Romane	CAPPELLE La Gde	5
46	DELPIERRE Baptiste	St PIERREBROUCK	5
47	BERNARD Elise	BOESCHEPE	5
48	CREPIN Cédric	SAINT OMER	4
49	CARON Vivien	HOULLE	4
50	CARON Noa	St PIERREBROUCK	4
51	CAMPEL Corentin	TETEGHEM	4
52	CARDINAEL Matyas	KILLEM	3
53	MERSSEMAN Angéle	ARNEKE	3
54	VERMERSCH Lilian	PETITE SYNTHE	3
55	COOREMAN Paloma	LOON PLAGE	3
56	LEFEBVRE Romain	RACQUINGHEM	3
57	MATTON Paul	ECKE	3
58	COSYN Léo	DUNKERQUE	3
59	COUSYN Jason	MERVILLE	3
60	FRUCHART Antoine	AIRE SUR LA LYS	3
61	DEGAEY Charles	ARNEKE	3
62	DEICKE Anaïs	COUDEKERQUE	3
63	GOUDENHOOFD Marion	BERTHEN	3
64	MAERSTEN Cyril	LIEVIN	2
65	DENIS Lucas	WATTEN	2
66	COOREMAN Laetitia	LOON PLAGE	2
67	CREPIN Luc	SAINT OMER	2
68	FLEURIE Néo	ARMENTIERES	2
69	WAELES Florian	HAZEBROUCK	2
70	WALRAEVE Marie	ESQUELBECQ	2
71	LAVIEVILLE Marion	St PIERREBROUCK	2
72	LYOEN Erwan	HAZEBROUCK	2
73	SANTRAIN Corantin	St SYLVESTRE	1
74	KOLENO Aurélie	ARNEKE	1
75	WECXSTEEN Léonie	HONDEGHM	1
76	VANHAECKE Abel	HAZEBROUCK	1
77	ANDRE Antoine	HOULLE	1
78	TROMBETTA Mattéo	ARMENTIERES	0
79	DUFOUR Morgan	HONDSCHOOTE	0
80	COUSYN Célia	MERVILLE	0
81	LORIO Ludivine	EPERL Bleue Maison	0

CHAMPIONNAT DE France DES JEUNES - PETITE SYNTHÉ FA - CLASSEMENT MINIMES

Clt	Noms Prénoms	Sociétés	Total
1	WESTEEL Bruno	RENESCURE	18
2	LELIEVRE Mathias	St PIERREBROUCK	15
3	KACZMARSKI Erwan	HEURINGHEM	14
4	CASTIEN Yolan	LOON PLAGE	13
5	RUBBEN Noa	BRAY DUNES	13
6	LEFEBVRE Louis	BAYENGHEM	12
7	JOUBIN Jules	CALAIS	11
8	GHISKIER Hugo	LOON PLAGE	11
9	RYCKEBUSCH Adrien	WORMHOUT	10
10	SIMOENS Lisa	ESTAIRES	10
11	TOP Rémi	St MARTIN Lez TATIN	9
12	CHOQUET Jules	CAESTRE St Séb	9
13	DELPIERRE Léo	HOY MILLE	9
14	CAPON Enzo	LOON PLAGE	9
15	CARRE Salomé	SERQUES	9
16	CHOQUET Raphaël	CAESTRE St Séb	9
17	DERNONCOURT Erwan	ELINGHEN FERQUES	8
18	LELIEVRE Johan	St PIERREBROUCK	8
19	RAMON Pierre	ZUYDCOOTE	8
20	TERNISIEN Cyprian	ZUYDCOOTE	8
21	VERBEKE Océane	OUDZE ZEELE	8
22	SWEERTVAEGHER Matthéo	BOESCHEPE	8
23	SPILEMAEKER Noé	ESQUELBECQ	8
24	CARON Tybo	RUMINGHEM	7
25	DESWARTE Tom	HONDSCHOOTE	7
26	JOUBIN Louis	CALAIS	7
27	WAELES Axel	HAZEBROUCK	7
28	SANTRAIN Dimitri	St SYLVESTRE	7
29	BARRE Chloé	HERZEELE	7
30	DELANGUE Stéphen	OUDZE ZEELE	6
31	COOREMAN Florian	LOON PLAGE	6
32	MARQUIS Gaël	St PIERREBROUCK	6
33	LELIEVRE Axel	St PIERREBROUCK	6
34	SIMOENS Erwan	ESTAIRES	6
35	PAUCHET Maelys	EPERL Archers Réunis	6
36	COLLAVINI Nolann	WISMES	6
37	SWEERTVAEGHER Noémie	BOESCHEPE	6
38	DELPIERRE Laura	HOY MILLE	5
39	MESMACRE Alexi	RUMINGHEM	5
40	WESTEEN Antonin	PETITE SYNTHÉ	5
41	MESSENCE Hugo	BAILLEUL	5
42	WALRAEVE Lily	ESQUELBECQ	5
43	GODIN Martin	MILLAM	5
44	TOP Clément	St MARTIN Lez TATIN	5
45	JONCKERE Gabin	RACQUINGHEM	4
46	VANACKER Elisa	WORMHOUT	4
47	PRUVOST Lola	STEENVOORDE	4
48	FAILLY Kylian	SAINT OMER	4
49	TOP Gaëtan	St MARTIN Lez TATIN	4
50	GRYSELEIN Elisa	ZUYDCOOTE	4
51	RENAUX Ange	SENINGHEM	4
52	KACZMARSKI Lou Anne	HEURINGHEM	4
53	DELHAYE Noa	HOULLE	4
54	LEFEVERE Lucas	BOESCHEPE	4
55	DELUEN Axel	HOULLE	4
56	LE RIGOLEUR Jérémie	SAINT VENANT	3
57	VANLICHTERVELDE Erwan	BRAY DUNES	3
58	LESTAVEL Valentin	LEFFRINCKOUCHE	3
59	VANLICHTERVELDE Jade	LEFFRINCKOUCHE	3
60	ROMMELAERE Lucas	HAZEBROUCK	3
61	RUBBEN Lilou	BRAY DUNES	3
62	FASQUELLE Gaspard	SENINGHEM	3
63	GORMEZ Martin	SERQUES	3
64	TORRELLE Noémie	HONDEGHEM	3
65	WESTEEL Eric	RENESCURE	3
66	GERMAIN Gabriel	ARNEKE	2
67	GOTTINIAUX Yann	BAYENGHEM	2
68	CARDINAEL Margot	KILLEM	2
69	PLAIDEUX Mathéo	CAPPELLEBROUCK	2
70	DEICKE Gabriel	COUDEKERQUE	2
71	CARTON Axel	KILLEM	2
72	GOSSAERT Louane	TETEGHEM	2
73	SAIN MACHIN Xavier	HOULLE	2
74	GUILBERT Mike	HOULLE	2
75	CHOQUET Léo	CAESTRE St Séb	2

Clt	Noms Prénoms	Sociétés	Total
76	GRYSELEIN Mathéo	ZUYDCOOTE	2
77	VERSCHUEREN Léane	MILLAM	2
78	MARCHAL Benoît	MARQUISE	2
79	SELINGUE Marine	SAINT OMER	1
80	DECORTE Jules	TETEGHEM	1
81	FATOME Alexis	SAINT OMER	1
82	JOUBIN Cyprien	ELINGHEN FERQUES	1
83	FOLLET Arthur	TETEGHEM	1
84	KOLENO Aurore	ARNEKE	1
85	DERNONCOURT Marion	ELINGHEN FERQUES	1
86	LANNOY Maéline	St PIERREBROUCK	1
87	MESMACQUE Yolan	RACQUINGHEM	1
88	CARON Léo	RUMINGHEM	1
89	POULEYN Jules	HONDSCHOOTE	1
90	DERHILLE Antoine	BOESCHEPE	1
91	LOUGUET Mathys	ELINGHEN FERQUES	1
92	DEMONCHY Cyiane	COUDEKERQUE	1
93	ROUSSELLE Emma	HOULLE	1
94	MARESCAUX Louis	CAESTRE St Séb	1
95	HEMBERT Gauthier	BAYENGHEM	1
96	TRAWINSKI Stanislas	ARNEKE	1
97	DERHILLE Léna	BOESCHEPE	1
98	CANIVEZ Kellya	LOON PLAGE	1
99	MARCHAL Matilde	MARQUISE	1
100	DEMOL Noémie	BOESCHEPE	1
101	DERHILLE Mathis	BOESCHEPE	1
102	ANDRE Camille	HOULLE	1
103	GARENAUX Mathis	HEURINGHEM	1
104	BELLYNCK David	ARNEKE	1
105	LARANGE Soizic	COUDEKERQUE	1
106	CARRE Jeanne	SERQUES	1
107	BALLE Louane	MERVILLE	0
108	CARDINAEL Rachel	KILLEM	0
109	GOUDENHOFT Léonie	BERTHEN	0
110	LANCELLE Mathys	AIRE SUR LA LYS	0
111	DUVIVIER Esteban	SAINT OMER	0
112	LEFEBVRE Abeline	BAYENGHEM	0
113	HARDY Gaston	SAINT OMER	0
114	CARDINAEL Anaelle	KILLEM	0
115	MESSENCE Juline	BAILLEUL	0
116	DAMIE Léa	LEFFRINCKOUCHE	0
117	BALLE Maëlys	MERVILLE	0
118	PONTHIEU Zoé	CAPPELLE La Gde	0
119	THOMAS Angéline	SAINT VENANT	0
120	GAUER Marie	AIRE SUR LA LYS	0
121	ANDRE Natan	HOULLE	0
122	LOGEZ Jordan	RUMINGHEM	0
123	DEFOSSEZ Mathieu	RENESCURE	0
124	HERNOULD Enzo	ZUYDCOOTE	0
125	SAINT MACHIN Marion	HOULLE	0
126	FATOME Morgane	SAINT OMER	0
127	VAN IMPE Enzo	BAYENGHEM	0
128	CARDINAEL Maryus	KILLEM	0
129	ROUSSELLE Corentin	HOULLE	0
130	DEBRIL Méline	HAZEBROUCK	0
131	RENAUX Lilié	SENINGHEM	0
132	ROETYNCK Louka	HAZEBROUCK	0
133	VANVINCQ Léonie	ZUYDCOOTE	0
134	RUBBEN Max	BRAY DUNES	0
135	CARTON Eden	HAZEBROUCK	0
136	RUBBEN Zoé	BRAY DUNES	0
137	TORRELLE Lukas	HONDEGHEM	0
138	CARON Orlane	RUMINGHEM	0
139	DEMONCHY Julianne	COUDEKERQUE	0
140	PAUCHET Méline	EPERL Archers Réunis	0
141	BUISINE Marine	ESTAIRES	0
142	GRYSELEIN Alizée	ZUYDCOOTE	0
143	SIMOENS Emma	ESTAIRES	0
144	JONCKERE Marylou	RACQUINGHEM	0
145	TOP Maxime	St MARTIN Lez TATIN	0
146	BROYON Olivia	RENESCURE	0
147	TOP Gladys	St MARTIN Lez TATIN	0
148	GARENAUX Tom	HEURINGHEM	0
149	VANLICHTERVELDE Zélia	BRAY DUNES	0